

**Destinataires :** Président(e)s de club

**Copie :** Bureau

Angers, le 07 octobre 2020

Objet : Suite questionnaire compétitions 19-20

Chères Présidentes, chers Présidents, chers amis,

Notre bureau a souhaité vous consulter pour lever tout doute concernant le vote en assemblée générale sur la poursuite de certaines compétitions.

Tout d'abord, merci d'avoir répondu en grand nombre dans les brefs délais que nous vous avons imposés dans l'objectif de travailler sur le calendrier.

Une majorité s'est dégagée pour l'organisation de ces compétitions, tant en nombre de clubs que de poids relatifs, tenant compte des effectifs licenciés de chaque club au 30/06/20 :

- Coupe des Pays de Loire : 63% en poids et 60% en nombre
- Coupe de France : 56% en poids et 52% en nombre
- Une majorité plus nette encore nous encourage dans la création du Trophée Pierre Lebreton qui serait organisé le 25 novembre prochain en simultané : 75% en poids et 70% en nombre
- La poursuite du Challenge de l'Anjou sur les 2 exercices 2019/2020 et 2020/2021 a été approuvée à 70% en poids et 57% en nombre.

Bien entendu, nous respecterons les décisions qui seront prises par les qualifiés tant en Coupe des Pays de Loire que de la Coupe de France, qui, s'ils ne souhaitent pas participer, seraient considérés comme forfait.

Nous mettons en œuvre dès aujourd'hui les décisions auxquelles vous avez contribué.

Grand merci encore et bonne poursuite de l'activité dans vos clubs dans le plus grand respect de notre protocole sanitaire.

Jean-Paul Noury, Président

